



## SOLIDAIRES aux Finances

SOLIDAIRES CCRF & SCL - SOLIDAIRES-DOUANES - SOLIDAIRES I.D.D.  
SUD INSEE - SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI - SUD CDC - SUD CNP -  
SNABF-SOLIDAIRES - Union SNUI SUD Trésor Solidaires

93bis, rue de Montreuil 75011 PARIS

[solidairesfinances@solidairesfinances.fr](mailto:solidairesfinances@solidairesfinances.fr) - <http://www.solidairesfinances.fr>

Paris, le 10 février 2011

Laurent GATHIER

Délégué fédéral

A

Monsieur François Baroin

Ministre du Budget, des comptes  
publics et de la Fonction Publique

139 rue de Bercy

75572 PARIS Cedex 12

Les agents de la Fonction Publique et plus particulièrement ceux de la DGFIP sont amenés à utiliser leur véhicule personnel pour assurer, entre autre, leurs missions. A cette occasion, ils peuvent prétendre à des indemnités kilométriques.

La dernière revalorisation des taux des indemnités kilométriques est intervenue le 1<sup>er</sup> août 2008 par arrêté du 26 août 2008. Cela fait donc presque trois ans qu'aucune revalorisation n'a été accordée. Or, dans le même temps, le prix des carburants à la pompe a subi de fortes hausses.

En conséquence Solidaires aux Finances vous demande la revalorisation conséquente des taux des indemnités kilométriques pour que les agents ne voient pas leur pouvoir d'achat encore un peu plus rogné dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions, de leur participation aux formations ou de l'exécution de leurs mandats d'élus ou de représentants dans les instances paritaires.

Outre les indemnités kilométriques, Solidaires aux Finances et les agents constatent de manière récurrente que les remboursements de frais concernant les déplacements en automobile ne sont pas à la hauteur des frais engagés. Pour ces motifs, Solidaires aux Finances demande que les agents mettant leur véhicule personnel à la disposition de l'Administration puissent bénéficier d'une avance de 7500 € à taux zéro renouvelable tous les 5 ans pour l'acquisition d'une voiture, d'une prise en charge des surcoûts d'assurance.

D'autre part, Solidaires aux Finances demande que les frais de mission (repas et nuitée) inchangés depuis le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 soient revalorisés. Ceci, pour tenir compte de l'inflation réelle des prix que les agents subissent tant dans le cadre de leur mission que de leur stage de formation en cour de carrière. Dans la situation actuelle, les agents sont amenés à dépenser plus que les remboursements qui leurs sont accordés.

Dans l'attente d'une réponse rapide et favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Laurent Gathier

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Gathier', written in a cursive style. The signature is positioned to the right of the typed name 'Laurent Gathier'.